



GUEUM SA BOPP TOUT EST POSSIBLE



Bougane Gueye Dany, 41 ans
Administrateur de Sociétés,
investisseur du secteur privé

Notre avenir, notre affaire !

www.gueumsabopp.com

CAP SUR 2019 EN 19 POINTS

Près de soixante ans après l'indépendance, le Sénégal fait toujours partie des pays les moins avancés. Le secret des pays développés se trouve dans les valeurs et vertus du travail (Organisation, Hiérarchie et Valeurs), source de création de richesse, mais aussi vecteur de patriotisme, d'engagement citoyen, dans un état égalitaire et méritocratique. Voilà pourquoi en citoyens avertis, soucieux du développement multiforme de notre pays, nous avons lancé le mouvement «GUEUM SA BOPP». Pendant huit mois, nous avons parcouru le pays : 67000 km pour écouter, entendre et comprendre les besoins et priorités de nos compatriotes.

Les 19 points ci-dessous découlent de la synthèse des résultats de l'écoute attentive des Sénégalais, effectuée par le Mouvement « Gueum Sa Bopp ». Ils ne sont ni figés, ni exhaustifs mais traduisent des défis prioritaires et impératifs à relever d'urgence pour arracher notre pays de l'escroquerie politique, du coma économique et de la précarité sociale. « Gueum Sa Bopp » se veut le fer de lance d'un Sénégal de rupture. Ce mouvement citoyen est l'exhortation et le rassemblement autour du concept «Gueum Sa Bopp», du patriotisme et de la citoyenneté au profit du développement et de l'avenir de la patrie.

Ensemble nous allons aborder 2019, avec des hommes et femmes engagés, pour conduire notre pays au développement. La mise en œuvre de ces 19 points exigera des mesures institutionnelles, législatives, réglementaires et programmatiques précises au moyen de concertations sectorielles.

1. CIVISME ET CULTES DU TRAVAIL :

Former le citoyen à aimer davantage son pays, à le servir par le travail, rien que le travail, en combattant la corruption, la complaisance et le laxisme. GUEUM SA BOPP (la confiance en soi) devra être l'un des principes fondamentaux pour restaurer les valeurs en déliquescence. Pour ce faire, on s'appuiera sur l'éducation et la religion comme moyens durables de construire le citoyen sénégalais dès son plus jeune âge.



2. REDUCTION DES DEPENSES DE L'ETAT :

- Réduire la taille du gouvernement avec une équipe composée de 20 ministres au maximum.
- Réduire la taille du cabinet du Président de la République avec au maximum 20 conseillers.
- Vendre l'avion Présidentiel (Pointe Sangomar) et 80% du parc automobile de la Présidence pour des investissements prioritaires dans les secteurs de l'éducation et de la santé.
- Organiser, par une loi, la sécurité du Président de la République et du personnel à sa disposition. Elle sera du ressort exclusif du Conseil National pour la Sécurité.
- Supprimer le HCCT (Haut Conseil des Collectivités Territoriales) et transférer ses missions aux services compétents.
- Réformer le Conseil Economique Social et Environnemental et réviser le mode de désignation des membres et leurs rémunérations.
- Supprimer les postes de Gouverneur de régions et renforcer les prérogatives des Préfets.
- Supprimer 1/3 des ambassades ainsi que les salaires des femmes d'ambassadeurs et réduire le personnel des ambassades maintenues.
- Supprimer les missions et les dépenses inutiles dans les ministères et sociétés nationales.
- Fixer le nombre de députés, y compris ceux de la diaspora, à 80 (supprimer les salaires et les remplacer par des jetons de présence)
- Revoir et corriger les systèmes de gratifications et autres indemnités (fonds communs et indemnités similaires perçus par certains agents de l'Etat).
- Revaloriser les salaires et pensions de retraites avec 30% de hausse sur une période de 4 ans.

3. REFORMES INSTITUTIONNELLES :



- Protéger la Constitution des manipulations politiciennes : toute modification de la constitution sera applicable quinze (15) ans après son adoption par referendum.
- Interdire au Président de la République d'être chef de parti. Il ne présidera plus le Conseil Supérieur de la magistrature, qui gère la carrière des magistrats ; ceci pour une justice libre de toute pression venant de l'Exécutif.
- Détacher l'Inspection Générale d'État de la présidence pour plus d'autonomie et lui permettre de transmettre ses rapports directement au procureur de la République en cas de nécessité de poursuite. Si au bout de trois mois aucune poursuite n'est engagée, l'IGE peut s'autosaisir.

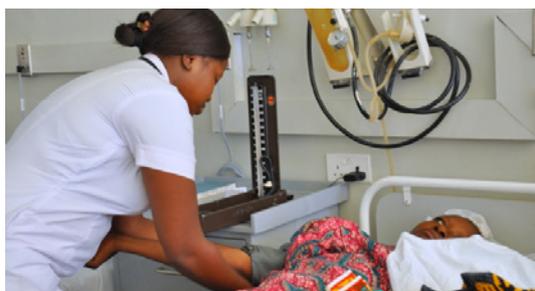
- Confier l'organisation des élections au Sénégal à une Commission Electorale Nationale Indépendante dont les membres seront choisis par l'assemblée nationale.
- Adopter le bulletin unique pour plus d'efficience et de transparence du vote.
- Supprimer la liste majoritaire aux élections législatives : faire élire tout député directement par le peuple dans chaque département.
- Encadrer les pouvoirs du Président de la République par une Assemblée Nationale de rupture qui devra valider toutes ses décisions majeures avec impact direct sur le vécu du sénégalais.
- Soumettre les nominations de Directeurs Généraux de sociétés nationales et autres agences à un appel à candidature et faire valider la nomination par l'assemblée nationale après une audition publique.
- Réduire le nombre de partis politiques au Sénégal en faisant respecter toutes les dispositions de la loi concernant les partis politiques (Siège, renouvellement des instances, transmission des états financiers etc..), tout manquement entrainera le retrait du récépissé. Exigez 500 000 signatures pour tout nouveau parti. Les récépissés seront désormais délivrés par la cour suprême qui devra suivre la procédure de création des partis.
- Interdire aux personnes ayant exercé une mission publique rémunérée avec le budget de l'Etat de changer de formation politique pour lutter contre le phénomène de la transhumance politique.

4. BONNE GOUVERNANCE, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA SPOLIATION FONCIÈRE:

- Inscrire dans la Constitution la lutte contre la corruption pour plus de transparence dans la gestion des deniers publics. Un bureau et un site internet seront mis en place pour renseigner les citoyens sur toutes les dépenses effectuées avec l'argent du peuple.
- Renforcer les pouvoirs et élargir les compétences de l'ARMP et de l'OFNAC, les mettre au cœur du dispositif anti-corruption dans l'administration publique.
- Auditer certains grands travaux de l'Etat, au besoin, renégocier les accords sur les contrats relatifs à nos ressources minières et pétrolières ainsi que tout autre contrat douteux sur les 20 dernières années.
- Généraliser la gestion axée sur les résultats dans les services publics et y restaurer la rigueur, la déontologie et la diligence.
- Interdire toute adhésion à une formation politique à tout agent de l'Etat occupant de hautes fonctions ou responsabilités, pour plus de neutralité et d'impartialité dans l'administration.
- Dématérialiser et décentraliser le paiement des contraventions (Police et Gendarmerie).
- Lutter contre les voleurs de la république en incitant les populations à dénoncer les fonctionnaires et élus soupçonnés de détenir des biens mal acquis ; 15% de ces biens récupérés seront octroyés aux dénonciateurs si l'enquête est concluante.
- Réformer le foncier pour moderniser l'exploitation des ressources naturelles tout en préservant les droits légitimes des paysans.
- Poursuivre l'audit du foncier notamment dans les régions de Dakar et Thiès (cas Diamniadio, Diass, Dague Kholpa, Gare routière pompier, le VOR et Aéroport LSS).



5. SANTE POUR TOUS :



- Améliorer l'accueil, la prise en charge et le suivi des malades dans nos structures de Santé.
- Renforcer le recrutement du personnel soignant afin d'absorber les 4000 médecins, infirmiers, sages femme et aides soignants au chômage.
- Construire un centre de santé dans chaque localité de plus de 5000 habitants ; à défaut, implanter des unités légères d'assistance médicale et d'évacuation dans toutes les communes du Sénégal.
- Relever le plateau médical à l'intérieur du pays avec la construction d'hôpitaux de niveau 4 à Ourossogui, Tamba, Mbour, Mbacké, Ndioum, Fatick et Kolda.
- Interdire, à tout agent de santé recruté dans les services publics, les vacations (khar matte) dans les établissements de santé privés.
- Adopter la loi sur la médecine traditionnelle et délivrer une licence pour les tradipraticiens.
- Appliquer l'interdiction de fumer dans les lieux publics.
- Interdire la vente d'alcool en dosette et la vente de cigarettes aux mineurs

6. EDUCATION ET ENSEIGNEMENT :



- Réformer le système universitaire et repenser les contenus programmatiques (Concertation Nationale sur l'Avenir de l'Enseignement Supérieur). Améliorer les conditions sociales et pédagogiques dans nos universités.
- Supprimer « la vacatarisation » dans l'enseignement supérieur.
- Faire élire les recteurs d'universités par le corps professoral.
- Bannir l'injustice sociale dans le traitement salarial des enseignants et éliminer les statuts précaires : vacataires et volontaires.
- Améliorer l'environnement des apprentissages en éliminant le phénomène des classes en abris provisoires (6600) grâce à la vente de l'avion présidentiel (Pointe du Sangomar) et combler le gap de 35 000 enseignants pour une éducation de qualité pour tous.

- Revoir systématiquement le système d'orientation et de guidance scolaire afin de rendre le système éducatif plus adapté, en mettant l'accent sur les sciences et la technologie dès la classe de 6ème.
- Préparer l'élève, dès le début du cycle moyen, à une formation professionnelle qualifiante à travers la création de lycées professionnels techniques et technologiques dans tous les départements pour répondre aux besoins des entreprises.
- Renforcer l'enseignement religieux dans le système éducatif
- Introduire l'anglais, les langues nationales et l'informatique à l'école primaire. L'histoire et le parcours de nos érudits seront également enseignés à nos écoliers.
- Mettre en place un dispositif pour certifier les connaissances des maîtres coraniques et arabisants devant intégrer la fonction publique et subventionner l'enseignement religieux non formel (Daaras).

7. TRANSPORT :

- Réhabiliter le chemin de fer partout au Sénégal en vue de réduire les disparités économiques entre les différentes localités du pays.
- Réhabiliter le chemin de fer sur l'axe Thiés, St Louis, et le prolonger jusqu'à Matam en passant par Richard Toll pour faciliter le transport de la production agricole.
- Doubler le nombre de lignes sur les axes Dakar, Thiés, Mbacké, Kaolack, Tamba. (implantation d'un terminal à containers à Kaolack pour desservir le Mali)
- Lancer le circuit ferroviaire Tamba - Kolda - Ziguinchor - Sédhiou avec l'ambition de permettre une bonne circulation des productions agricoles et le développement des activités économiques.
- Elargir toutes les routes nationales en trois voies pour lutter contre les accidents de la circulation..
- Fixer à 25 ans l'âge minimum d'obtention d'un permis de conduire transport et poids lourd.
- Organiser les transporteurs en entreprises formelles et les accompagner pour finaliser le renouvellement du parc automobile.
- Valoriser et améliorer le statut des chauffeurs, apprentis et receveurs (Pension de retraite /couverture maladie).
- Développer le transport maritime et fluvial inter et intra urbain.
- Rouvrir l'aéroport Léopold Sédar Senghor qui servira de deuxième aéroport international.
- Lancer la construction d'un aérodrome à Touba.

8. SECURITE, ASSISTANCE ET POLITIQUE PENALE :

- Renforcer la politique de sécurisation et d'assistance avec l'implantation de brigades de gendarmerie, de commissariat de Police et de casernes de sapeurs pompiers dans toutes les grandes villes du Sénégal.
- Renforcer l'effectif de nos forces de sécurité de 19 000 (soit 1 policier pour 1600 sénégalais environ) à 50 000 agents sur 4 ans (soit 1 policier pour 533 sénégalais environ).
- Uniformiser le système d'identification nationale en regroupant sur une même carte à puce le permis et la CNI.
- Mettre en place une plateforme de contrôle d'identité hybride (Sms/internet) pour la vérification par nos forces de sécurité d'informations sur l'identité des personnes et des véhicules (policiers et gendarmes, etc..).
- Doter le Sénégal d'un plan stratégique pour la sécurité nationale afin de mieux lutter contre la criminalité et le terrorisme. Ce plan mettra l'accent sur la prévention et accordera également une priorité à certains aux populations vulnérables.
- Renforcer les sanctions pour tout agent de sécurité coupable de violences aggravées sur un citoyen.
- Renforcer les peines pour les coupables de crimes de sang avec préméditation, contre les enlèvements d'enfants et toutes formes de violences faites aux femmes.
- Privilégier le système de cautionnement contre les mandats de dépôt pour les personnes ne présentant pas de danger public.
- Implanter dans les grandes villes (à l'intérieur des brigades de police et de gendarmerie) des tribunaux pour délits mineurs.
- Relancer le système de travaux d'intérêts généraux.
- Renforcer et appliquer les sanctions pour le non port du casque de sécurité, le non port de la ceinture de sécurité et l'utilisation du téléphone au volant.



9. GOUVERNANCE LOCALE :

- Faire l'audit de l'acte 3 de la décentralisation et repenser le découpage territorial pour corriger les déséquilibres.
- Exiger que les maires des communes soient obligatoirement résidents à temps plein dans leur localité.
- Initier des élections locales au suffrage direct pour élire le maire ; les conseillers municipaux ne vont plus élire les maires mais la population elle-même.
- Interdire le cumul des fonctions de maire avec celles de ministre, Conseiller technique de ministre.
- Réformer les finances locales pour doter les collectivités locales des moyens de leurs ambitions.



10. PREFERENCE NATIONALE :

- Faire de la préférence nationale une loi, plutôt qu'un slogan.
- Réviser le code de l'investissement en exigeant que 49% du capital d'une société de droit sénégalais soit contrôlé par des nationaux ou entreprises locales d'au moins 5 ans d'expériences dans le domaine.
- Soumettre les sociétés étrangères qui gagnent des marchés à l'obligation de garantir un transfert de compétence technologique au moins à deux entreprises locales. La logistique et la main d'œuvre devront être sénégalaises d'au moins 90% suivant une loi sur la préférence nationale ou communautaire (CEDEAO).
- Privilégier, encadrer et appuyer le secteur privé national pour lui permettre d'aller à l'assaut des marchés de la sous-région.

11. DECONCENTRATION DES ENTREPRISES EN REGIONS ET POLITIQUE DE L'EMPLOI :



- Lancer une politique de déconcentration des industries et de certaines directions publiques en régions ; ceci par l'adoption d'une stratégie d'allègement fiscal et d'exonération pour tous les projets employant 25 personnes et implantés à 100 km hors de Dakar. Plus on s'éloigne de la capitale, l'allègement fiscal devient plus intéressant (les entreprises d'exploitation des ressources minières ne sont pas concernées).
- Favoriser l'emploi des jeunes par une politique visant à octroyer des avantages fiscaux et sociaux à tout employeur qui embaucherait 50 jeunes de moins de 25 ans pour une durée de 5 ans.
- Inciter davantage nos compatriotes au travail en réduisant le nombre de jours fériés au strict minimum.
- Augmenter la durée des journées de travail à 10 heures. Le samedi sera désormais jour ouvrable, ceci pour augmenter la productivité globale afin de réduire le gap qui nous sépare des pays développés.
- Instaurer une taxe d'aide à l'insertion de 5% sur l'IR des grandes entreprises afin d'appuyer la formation professionnelle et d'accompagner les entreprises nationales en difficulté.
- Alléger les taxes douanières pour les industriels afin d'encourager les importations de matières premières.
- Protéger les industries locales par une politique de taxation sévère sur les produits concurrents importés.
- Renforcer le contrôle sur les flux de marchandises importées, sur la base des codes et barèmes douaniers.

12. INDUSTRIALISATION ET PROTECTIONNISME (AGRICULTURE, PECHE ET ELEVAGE) :

- Faire de la mécanisation de l'agriculture une priorité majeure ; les agriculteurs seront encadrés pour devenir des entrepreneurs agricoles. En outre, l'introduction des nouvelles technologies permettra d'accroître et de rendre plus compétitive l'agriculture.
- Favoriser la transformation des produits agricoles du Sénégal et diversifier les variétés de cultures pour moins d'importations.
- Mettre le focus sur l'autosuffisance en riz et les produits laitiers en reconstituant le cheptel par une politique d'incitation à la reproduction animale (ovins et bovins).



- Adopter une politique d'industrialisation légère (Ex. : Malaisie, Thaïlande, Singapour, Indonésie etc.) avec une orientation claire pour le développement de l'industrie manufacturière dans chaque région en fonction des spécificités de la zone ceci pour lutter de manière efficace contre la pauvreté.
- Accorder la priorité à la transformation des productions agricoles et produits locaux surtout l'arachide, ceci à travers des partenariats publics/privés pour l'implantation d'industries légères avec les groupements de femmes qui évolueront en entreprises formelles dans les quartiers (Partenaires Malaisiens et Ukrainiens). Ainsi l'huile et les produits dérivés de l'arachide seront vendus en local, dans la sous région et sur les marchés extérieurs.
- Désenclaver la Casamance, zone de production, pour un meilleur écoulement de sa production agricole vers les zones de consommation à l'intérieur du pays. Des unités légères de transformation des produits agricoles et fruitiers seront implantées ainsi que des pistes de productions dans les zones de cueillette.
- Adopter une politique de consommation patriotique pour booster nos produits locaux (jus, fruits séchés, savons, eau de javel, produits cosmétiques etc..). Consommons Sénégalais d'abord.
- Lancer un programme national de protection des ressources halieutiques, avec l'exploitation prochaine du pétrole et anticiper sur des mesures de reconversion des professionnels de la pêche.

13. ÉNERGIE, RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT :

- Transformer le mix énergétique (biomasse, hydrocarbures, énergies renouvelables), développer la production, les réseaux de transport et accélérer l'accès à l'électricité surtout en milieu rural.
- Profiter de la main d'œuvre sur les plateformes avec l'exploitation du pétrole, mettre l'accent sur la formation dans les métiers du pétrole.
- Réserver une place de choix aux entreprises locales dans la fourniture des divers besoins liés au marché pétrolier. –
- Renforcer les moyens de la SAR et augmenter sa capacité de production pour la transformation du pétrole brut.
- Les bénéfices réalisés sur la vente du pétrole devront profiter aux populations et occasionner une baisse considérable du prix de l'électricité.
- Faire un focus sur l'exploitation de l'énergie solaire et la fabrication de batterie pour téléphone portable ou voiture hybride avec la découverte du lithium dans le Sénégal oriental.
- Mettre un dispositif de recherches avancées et de prospections des ressources minières au Sénégal afin d'accélérer la découverte d'autres ressources.
- Veillez à l'application de toutes les dispositions du Code minier, relatives aux mesures de préservation de l'environnement et de réhabilitation des sites.
- Sensibiliser les populations et prendre des mesures contre les multiples pollutions et nuisances créées par l'homme (déversement de déchets industriels, pollution automobile, occupation illégale et nuisance entre autres).
- Contrôler et mettre en place un dispositif contre la circulation de tous les produits chimiques dangereux qui ont des impacts nocifs sur la santé humaine, animale et sur l'environnement.
- Sanctionner le dépôt d'ordures sur la voie publique, encourager et appuyer les initiatives de nettoyage dans les quartiers.

14. ENCADRER LE SECTEUR INFORMEL :

- Initier une politique d'encadrement et de transition graduelle du secteur informel vers le formel.
- Instaurer une vente de licence annuelle pour l'exercice de toute activité commerciale formelle au Sénégal.
- Mettre en place un dispositif de vulgarisation des principes du travail décent au sein de l'informel.
- Instaurer un système de facturation normalisée pour mieux accompagner le secteur informel afin de lui faciliter l'accès aux systèmes de financements des banques et institutions de micro finance.
- Articuler la politique d'industrialisation légère afin de moderniser progressivement le secteur informel.

15. BOOSTER LA PRODUCTION LOCALE :



- Valoriser, encadrer et mieux former les artisans menuisiers, bijoutiers, mécaniciens, maçons, tailleurs, coiffeuses et autres corps de métiers.
- Valider les compétences pratiques acquises depuis plusieurs années des artisans pour leur permettre d'obtenir une qualification ou une certification.
- Lancer un programme de suivi des artisans à travers des formations, des séances de mise à niveau et des formations en matière de qualité pour satisfaire la clientèle locale et s'ouvrir sur les marchés sous régional, régional et international.
- Faciliter aux artisans une assurance retraite et une prise en charge médicale pour leurs familles.
- Appliquer une politique de protection de la production locale à travers une incitation à la préférence nationale, des interdictions périodiques d'importations et des taxes douanières élevées sur certains produits importés ; ceci pour permettre aux artisans-industriels d'écouler leurs productions locales. Exemples : Interdire les importations de meubles ou d'habits pour permettre à nos menuisiers, tailleurs, cordonniers etc.. de ne pas subir la concurrence des pays développés.
- Restructurer la filière textile du Sénégal et la culture du coton dans le Sénégal oriental afin de relancer les acteurs du textile et promouvoir le « made in Sénégal » ;
- Mettre en place des incubateurs régionaux pour une formation permanente et un renforcement de capacités.

16. GESTION DES QUESTIONS MIGRATOIRES :

- Sensibiliser contre l'émigration clandestine et amener les candidats à partir dans la dignité et avec un projet migratoire.
- Définir une politique réelle d'encadrement, d'assistance et d'intégration pour nos compatriotes à l'étranger avec des services consulaires et diplomatiques à leur écoute, plus disponibles, efficaces et diligents.
- Faciliter les transferts de fonds, le retour, l'investissement et la réintégration des sénégalais de l'étranger.
- Identifier, encadrer et soutenir les associations de ressortissants des différentes localités et les impliquer davantage dans la construction des infrastructures de base pour leur terroir (exemple du fouta)
- Mettre en place un fonds destiné au rapatriement des dépouilles de nos compatriotes et au suivi des cas de meurtres par les services consulaires (suppression des salaires des femmes des ambassadeurs et réduction du personnel affecté dans les ambassades).
- Mettre à disposition un fonds pour permettre le rapatriement des sénégalais en difficultés et en situation irrégulière après bouclage d'une enquête menée par les services compétents.
- Faciliter l'acquisition du 1er bien immobilier pour tout sénégalais régulièrement établi à l'étranger par une exonération fiscale.

17. HABITAT SOCIAL :



- Reformuler le système sur la location pour mieux protéger les locataires.
 - Rendre obligatoire l'enregistrement du contrat de location à usage d'habitation chez un notaire et aux impôts
 - Vérifier l'effectivité de la baisse du loyer conformément à la loi.
 - Faire bénéficier de facilités fiscales aux promoteurs de logements sociaux de moins de 10 millions en zone périurbaine.
 - Restaurer les objectifs de départ de la SN HLM et de la SICAP afin de permettre à tout sénégalais bénéficiant d'une solvabilité (contrat de travail indéterminé), d'acquies un bien immobilier grâce au système location vente (75 000 Frs d'annuité maximum).
- Encourager et appuyer les initiatives de coopératives d'habitat (Associations, syndicats, corporations etc...)
 - Instaurer une taxe annuelle sur la fortune immobilière à partir de 200 millions.
 - Rendre la consommation de l'eau de robinet gratuite sur toute l'étendue du territoire jusqu'à 5 m³ par bimestre par concession (progressivement dans le pays sur une période de 4 ans) ;

18. TOURISME DE MASSE ET TOURISME RELIGIEUX :

Recomposition des activités artisanales à travers une politique manufacturière nationaliste :

- Relancer le concept de villages artisanaux dans les départementaux à forts potentiels touristiques.
- Etablir des politiques régionales de tourisme axées sur les potentialités touristiques de chaque localité ;
- Animer annuellement des manifestations d'intégration touristique à travers des relations bilatérales et multilatérales dans toute la sous-région.
- Mener une politique d'incitation à la découverte du tourisme local, ce qui permettra aux sénégalais d'apprécier leur patrimoine touristique.



19. SPORT ET CULTURE :

- Assurer aux jeunes un accès à une offre variée de disciplines sportives.
- Doter toutes les communes du Sénégal d'infrastructures omnisports pour encourager la pratique sportive.
- Définir des objectifs de performances à toutes les fédérations pour les compétitions internationales.
- Viser des trophées olympiques en 2028, préparer des sportifs dans divers domaines dès le jeune âge.
- Valoriser notre diversité culturelle nationale et mettre le cap vers la conquête de nouveaux marchés à l'international, de nos produits et services culturels.
- Développer un véritable marché des arts, surtout dans le sous-secteur des arts scéniques et visuels.
- Relancer notre cinéma, professionnaliser notre industrie musicale, repositionner la Biennale des arts de Dakar dans l'agenda international, accompagner nos écrivains.
- Alourdir et appliquer la peine contre la piraterie d'œuvres artistiques.



GUEUM SA BOPP TOUT EST POSSIBLE



CAP SUR **2019**
EN
POINTS

www.gueumsabopp.com | senegal@gueumsabopp.com

Tél. : 78 436 36 36 | 70 644 44 44 | 76 376 76 76



@bouganegueye